

**UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**23^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

**CEREMONIE D'OUVERTURE : DISCOURS DE
MONSIEUR SANI YAYA,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA**

Abidjan, le 5 décembre. 2022

**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement de l'UEMOA ;**

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;

**Mesdames et Messieurs les membres du
Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des
Ministres de l'UEMOA ;**

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA ;

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO ;

Monsieur le Président de la BOAD ;

**Monsieur le Président de l'Autorité des Marchés
Financiers de l'UMOA ;**

**Monsieur le Président du Comité Interparlementaire de
l'UEMOA ;**

Monsieur le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA ;

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Monsieur le Président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ;

Mesdames et Messieurs les Membres des Organes et Institutions spécialisées de l'UEMOA ;

Excellence, Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Africaines et Internationales ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

J'ai l'insigne honneur, en ma qualité de Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, de m'adresser à votre auguste Assemblée, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la 23^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, pour vous présenter la situation de l'Union en 2022.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Après la reprise économique enregistrée en 2021, qui fait suite à la crise de COVID-19, le monde fait de nouveau face, depuis février 2022, aux effets de la guerre russo-ukrainienne. Ce conflit a induit des

perturbations dans les circuits d'approvisionnement, entraînant un renchérissement généralisé, particulièrement des produits énergétiques et alimentaires.

Cette situation, conjuguée à l'offre insuffisante de produits vivriers de la campagne agricole 2021/2022 dans l'Union et à la hausse du cours du dollar américain, a eu un effet haussier sur les prix à la consommation.

Toutefois, les mesures vigoureuses mises en œuvre par les Etats membres de l'Union, sous vos hautes orientations, devraient permettre de contenir les pressions inflationnistes et préserver le pouvoir d'achat des populations.

Je voudrais ici saluer, Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, votre leadership qui a permis de mieux encadrer et gérer ces crises.

Qu'il me soit permis de remercier mes pairs du Conseil des Ministres pour le soutien constant et la qualité de leurs contributions aux travaux de notre instance.

Je voudrais également remercier les Chefs des institutions et organes de l'Union pour les mesures appropriées mises en œuvre chacun à son niveau pour soutenir les efforts des Etats membres en ce moment particulièrement éprouvant pour nos finances publiques.

C'est aussi pour moi, le lieu d'adresser nos vifs remerciements à tous les partenaires techniques et

financiers bilatéraux et multilatéraux, pour leur appui constant.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Au cours de l'année 2022, l'activité économique est restée soutenue, en dépit d'une conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire interne fragile. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union est estimé à 5,7% en 2022, après 6,1% en 2021.

Cette bonne tenue de l'activité économique, nonobstant les divers chocs subis, est notamment consécutive à l'intensification des investissements dans les Etats membres ainsi qu'à la bonne tenue des activités manufacturières, commerciales et des

services.

Le taux d'inflation est estimé à 7,5% en 2022 contre 3,6% en 2021, du fait essentiellement de la persistance des tensions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers ainsi que sur les postes des fonctions logement et transport.

Dans un contexte de mise en œuvre par nos Etats des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des populations, à travers les actions ciblées contre la vie chère, et la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics en cours, le déficit budgétaire s'établirait à 6,1% en 2022 contre 5,5% du PIB en 2021.

Au plan monétaire, la Banque Centrale a, au regard de la forte augmentation des prix en 2022, entrepris une

normalisation progressive de sa politique monétaire, pour faire face à l'intensification des tensions inflationnistes et éviter un désancrage des anticipations d'inflation.

A cet effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever à deux reprises, de 25 points de base, le 1er juin et le 14 septembre 2022, les taux directeurs de la Banque Centrale. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est porté à 2,50% et le taux du guichet de prêt marginal à 4,50%, à compter du 16 septembre 2022. En revanche, le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%.

La Banque Centrale a également maintenu son appui aux Etats membres de l'Union dans la recherche de

fonds pour l'exécution de leurs projets de développement économique, en reconduisant les deux initiatives de mobilisations de ressources sur le marché financier régional lancées en 2021, à savoir les « Obligations de Relance » et les « Bons de Soutien et de Résilience ».

Ainsi, les Etats membres de l'UEMOA ont pu lever respectivement à travers ces deux instruments, des montants de 2.307,8 milliards et 477,2 milliards, à fin octobre 2022. Globalement, les ressources mobilisées par les Etats se sont chiffrées à 6.683,8 milliards sur les dix premiers mois de l'année 2022.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Pour faire face aux défis majeurs de nos Etats, les

efforts se sont poursuivis en 2022, dans le cadre de la mise en œuvre des grands chantiers concourant à l'approfondissement du processus d'intégration économique.

A ce titre, il me plaît de relever le niveau satisfaisant de la mise en œuvre des réformes communautaires par nos Etats en 2022. En effet, les résultats issus de la huitième édition de la Revue annuelle des Réformes, Politiques, Programmes et Projets Communautaires, indiquent un taux moyen de mise en œuvre des réformes communautaires de 75,3%.

S'agissant de la surveillance multilatérale, l'exercice s'est poursuivi à travers l'examen de l'évolution des indicateurs clés en 2022 et l'analyse des perspectives à moyen terme des économies des Etats membres sur la période 2023-2027.

Concernant la régulation du marché des biens et services de l'Union, des actions visant à assainir la concurrence entre les entreprises pour le bien-être des consommateurs se sont poursuivies en 2022.

En matière de libre circulation des personnes, des biens, des services et du droit d'établissement, des difficultés persistent notamment en ce qui concerne l'octroi des avantages liés à l'origine communautaire aux produits originaires de l'Union dans certains pays, les tracasseries sur les corridors, la multiplicité des postes de contrôle sur les corridors et la fermeture prolongée de certaines frontières terrestres.

Au titre de la politique commune de l'UEMOA en matière de paix et de sécurité, la Commission de l'UEMOA a élaboré un projet d'Informatisation et d'Interconnexion des Postes de Police Frontaliers.

D'un montant global de dix milliards soixante-cinq millions cent soixante mille (10.065.160.000), pour une durée de cinq ans, ce projet a été adopté par la septième réunion ministérielle sur la sécurité dans l'espace UEMOA, tenue à Lomé le 11 novembre 2022.

En outre, la Commission de l'UEMOA travaille, en synergie avec la Commission de la CEDEAO, les centres nationaux d'alerte précoce et les réseaux nationaux ouest africains, pour rendre opérationnel le Mécanisme de veille et d'alerte précoce de l'UEMOA.

Par ailleurs, pour faciliter les déplacements au sein de l'Union, la Commission a poursuivi ses actions d'identification des barrières non tarifaires, de plaidoyer et de sensibilisation.

Dans une perspective d'apporter des réponses appropriées aux défis multidimensionnels liés au

développement, la Commission de l'UEMOA s'est dotée d'un Cadre d'Actions Prioritaires sur la période 2021-2025. Ce cadre est articulé autour de trois (3) axes stratégiques que sont la convergence des économies, le marché commun et les politiques sectorielles.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Au titre de l'approfondissement du processus d'intégration financière dans l'Union, la BCEAO a conduit des actions visant à régulariser et améliorer la participation des établissements assujettis au système de partage de données sur le crédit.

La BCEAO a également pris les mesures nécessaires pour accroître l'efficacité du dispositif de soutien au financement des PME/PMI et consolider la

diversification des produits de financement des économies. A cet égard, elle a œuvré pour la promotion du crédit-bail, de l'affacturage ainsi que des modes de financement conformes aux principes et règles de la finance islamique dans l'Union.

Les actions de la BCEAO ont, en outre, visé la promotion de l'inclusion financière et l'assainissement du secteur de la microfinance de l'UEMOA, afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins de financement des populations exclues du système bancaire traditionnel.

Par ailleurs, la Banque Centrale a procédé au lancement du projet de mise en place d'un système de collecte automatisée des données d'inclusion financière et de géolocalisation des points de services financiers dans l'UEMOA.

En matière de renforcement de la stabilité financière dans l'UEMOA, la BCEAO a conduit, en collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale, la mise à jour du Programme d'Evaluation du Secteur Financier. Cet exercice a permis d'effectuer un examen complet et approfondi du secteur financier de l'Union de mesurer sa stabilité et d'estimer sa contribution potentielle à la croissance et au développement.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Au titre des activités de financement, la BOAD a poursuivi la mise en œuvre de son Plan stratégique 2021-2025 dénommé « Plan DJOLIBA ». Ce plan met l'accent sur une approche sectorielle avec cinq (5) domaines-clés à savoir : « les infrastructures de transport et de digitalisation », « l'énergie et les

ressources naturelles », « l'agriculture et la sécurité alimentaire », « l'immobilier et l'habitat » ainsi que « l'éducation et la santé ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan, les concours de la BOAD se sont chiffrés à 392 milliards à fin septembre 2022 pour le financement de 24 projets dans les Etats membres de l'Union, dont 77,9% pour le secteur public et 22,1% pour le secteur privé.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, la BOAD a obtenu de nouveaux emprunts d'un montant de 65,6 milliards, à travers une ligne de crédit avec l'Agence Allemande de la Coopération Financière pour soutenir le refinancement des PME de l'Union à des conditions toujours plus avantageuses. Par ailleurs, dans le cadre de la finance climat, un montant de 1,3 milliard a été mobilisé au premier semestre 2022 sous

forme de dons pour le financement partiel du projet de renforcement de la résilience des Petits Exploitants Agricoles grâce à des techniques d'Agriculture intelligente face au Climat dans les Régions d'Oio et de Cacheu nord en Guinée-Bissau.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Depuis le 1^{er} octobre 2022, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) est devenu « Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (en abrégé AMF-UMOA). L'Organe poursuit ses missions et sa nouvelle identité visuelle sera dévoilée au public au mois de janvier 2023.

Ainsi, l'AMF-UMOA a poursuivi en 2022 la mise en œuvre des chantiers de réformes visant l'attractivité et la diversification du marché, le renforcement de la gouvernance et la protection des épargnants ainsi que les réformes institutionnelles.

Au titre de l'attractivité du marché financier régional, il convient de souligner l'adoption, le 30 septembre 2022, de deux (2) textes pour instituer et opérer le cadre réglementaire pour les marchés de capitaux islamiques. Ces textes seront complétés par deux Instructions de l'AMF-UMOA, des textes spécifiques de la BRVM ainsi que des actions de promotion en vue de rendre opérationnel ce nouveau dispositif.

Enfin, concernant le Fonds de Protection des Epargnants, l'AMF-UMOA a émis un avis favorable sur le projet de cadre réglementaire dudit Fonds. Les

réflexions et les échanges concernant la gouvernance du Fonds se poursuivent avec d'autres Régulateurs de marché financier.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Les Etats membres de l'Union restent confrontés à de multiples défis, dans un contexte de persistance de la guerre russo-ukrainienne. Pour y faire face avec efficacité, les actions à mettre en œuvre devraient viser la maîtrise de l'inflation, l'amélioration des performances des administrations fiscales, la rationalisation des dépenses publiques et l'optimisation de la dette publique.

Aussi, les mesures visant à permettre une meilleure contribution du secteur privé au processus de

**développement économique devraient être renforcées.
En outre, des dispositions adéquates devraient être prises pour améliorer le climat sécuritaire en vue d'une bonne exécution des activités économiques.**

**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,**

Je reste convaincu que notre Union, sous votre haute impulsion, accélérera son processus d'intégration et la transformation structurelle de ses économies.

Je vous remercie de votre très haute attention.